

REGLEMENT – 3H de Succieu - Edition 2017

L'association Sport et Nature de Succieu est heureuse de vous proposer cet événement sportif et festif sur la commune nature de Succieu. Nous vous attendons, amis vététistes pour cette troisième édition sur un circuit fermé d'environ 4kms où vous pourrez jauger de votre forme mais aussi venir partager un moment convivial dans un esprit d'équipe en famille ou entre amis.

Les vététistes sont tenus de respecter le code de la route

Le port du casque à coque rigide est obligatoire du départ à l'arrivée pour tous les concurrents et lors des reconnaissances et échauffements.

Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP VTT en cours de validité ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1an.

Le directeur de l'épreuve peut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.

Tout vététiste se doit d'obtempérer aux ordres du directeur de l'épreuve.

Il est interdit de tirer ou pousser un vététiste ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ces chances

Les relais entre équipiers s'effectuent dans la zone unique de relais, aucun relais n'est possible sur le circuit.

Lors de l'épreuve, il est interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. Des points de contrôles seront placés le long du parcours, tout manquement entraînera la disqualification du pilote.

En cas d'incident mécanique, le concurrent devra réparer sur place sans assistance ou continuer jusqu'à la ligne d'arrivée, dans le sens du parcours, où il pourra passer le relais à son équipier.

Un ravitaillement est prévu pendant toute la durée de l'épreuve.

L'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve par mesure de sécurité.

Les équipes qui désirent participer, doivent adresser un bulletin d'inscription dûment rempli accompagné de la photocopie d'un certificat médical datant de moins de 1an de non-contre-indication à la pratique du VTT ou d'une licence de cyclisme et d'un chèque couvrant les frais d'inscription avant le 20 Septembre 2017 . Inscription sur place possible dans la limite du nombre d'équipage maximum (100 équipages).

Le retrait de la plaque de cadre ou du dossard se fera à partir de 9H30 (salle des fêtes de Succieu)

Epreuve Sportive 3H VTT de Succieu – Relais des Terres Froides :

Chaque participant sera né en 2001 ou avant

Les « 3 heures de Succieu » se feront seul ou par équipe de deux participants sur un circuit fermé.

Le départ sera donné en ligne à 13H30 pour une épreuve d'une durée de 3H.

L'association Sport et Nature de Succieu a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile ainsi que celle des participants à la manifestation et de toute personne, nommément désignée par l'organisateur, prêtant son concours à l'organisation de la manifestation

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou bris de matériel.

Merci de respecter notre commune et l'environnement en ne jetant ni papiers ni déchets dans la nature, des poubelles seront installées à cet effet.

L'inscription vaut acceptation entière du règlement de l'épreuve